

Dans le cadre d'une démarche innovante de mesure de l'impact environnemental des chantiers de construction d'ouvrages d'art (OA), la DREAL a mis en place sur chacun des OA, la réalisation d'un éco-bilan. Il permettra de dresser, en partenariat avec les entreprises, un bilan des émissions de gaz à effet de serre (tonne équivalent Co2), consommation d'eau (mètre cube), consommation des ressources énergétiques (méga joules).

Il prend en compte l'ensemble des flux consommés (énergie, fluides), les matériels ou matériaux consommables utilisés (ensemble des matériels ou matériaux entrant dans la composition de l'ouvrage ou mis en décharge après utilisation) ainsi que les véhicules, engins de chantier, installations de chantier et le personnel (mobilisé). Cette démarche initiée par le Service d'Etudes sur les Transports, les Routes et leurs Aménagements (SETRA) et pilotée par le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE) de l'Ouest est une première en France et conduira à alimenter une base nationale sur les impacts réels de construction des ouvrages d'art.

Intervenants

Maître d'ouvrage : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire (DREAL)

- contact : **Christophe ETIENNE**

Maître d'oeuvre : Direction interdépartementale des Routes Ouest (DIRO)

- contact : **Catherine CANTE**

Futurs gestionnaires :

- DIR Ouest pour la RN 249
- Conseil général de Maine-et-Loire pour la RD 160, la RD 752 rétablie et l'aire de co-voiturage au giratoire sud du futur échangeur
- Communauté d'agglomération du Choletais pour la voie d'accès à la ZAC du Cormier au giratoire sud du futur échangeur
- Commune de Cholet pour la voirie communale rétablie

Financement

L'opération est financée par l'Etat et les collectivités locales.

Le montant de ces travaux s'élève à 28 M€ financés dans le cadre du plan de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI) selon la répartition suivante :

- | | |
|---|---------|
| ■ Etat | 20,2 M€ |
| ■ Conseil Général de Maine-et-Loire | 5 M€ |
| ■ Communauté d'Agglomération du Choletais | 2,8 M€ |



Pour en savoir plus sur ce chantier, consultez le site internet de la DREAL
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr
 (rubrique infrastructures de transport et aménagement)

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service intermodalité,
aménagement et logement

34, place Viarme
BP 32205
44022 Nantes cedex 1
tél : 02.53.46.57.22
fax : 02.53.46.57.27

Directeur de publication :
Hubert FERRY-WILCZEK

Conception graphique : mission communication DREAL Pays de la Loire - Crédits photos : DIR Ouest

la lettre d'info du chantier

RN 249

**Cholet
Bressuire**

Déclarée d'utilité publique par décret du 14 octobre 2001, la liaison Cholet-Bressuire, section de l'itinéraire Nantes - Poitiers, s'inscrit dans la continuité de la 2X2 voies existante entre Nantes et Cholet.

Les objectifs visés par cette opération routière sont entre autres, le désenclavement du nord des Deux-Sèvres, le soutien au dynamisme économique du bocage bressuirais et du choletais, l'amélioration des conditions de déplacement des usagers et de la sécurité et la réduction des nuisances pour les riverains.

La réalisation de la liaison Cholet-Bressuire (section Maine-et-Loire) avait été inscrite au Contrat Etat Région des Pays de la Loire, pour une première phase et un montant global de 25,505 M€.

A ce titre, les différents travaux programmés ont été réalisés conformément au calendrier annoncé, sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL Pays de la Loire :

- un barreau de raccordement à 2 voies au sud de Cholet de 2,5 km entre les RN249 / RD160 et l'A87 a été mis en service le 21 janvier 2002
- 5 km de tracé neuf en 2x2 voies démarrés fin 2005 et formant la jonction entre l'autoroute A87 et la limite du département des Deux-Sèvres ont été réalisés. Par ailleurs, une section de 20 km a également été aménagée en Deux-Sèvres jusqu'à la RD33 (Nueil les Aubiers) sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL Poitou-Charentes. L'ensemble des sections Maine et Loire et Deux-Sèvres (soit 25 km) a été mis en service le 27 janvier 2009.

La seconde phase de l'aménagement, inscrite au PDMI (plan de développement et de modernisation des itinéraires) a démarré en mars 2011 afin d'achever complètement la mise à 2 x 2 voies de la RN 249 entre Nantes et Cholet, pour un montant de 28 M€.



Vue générale du futur échangeur de Dénia



L'avancement du chantier

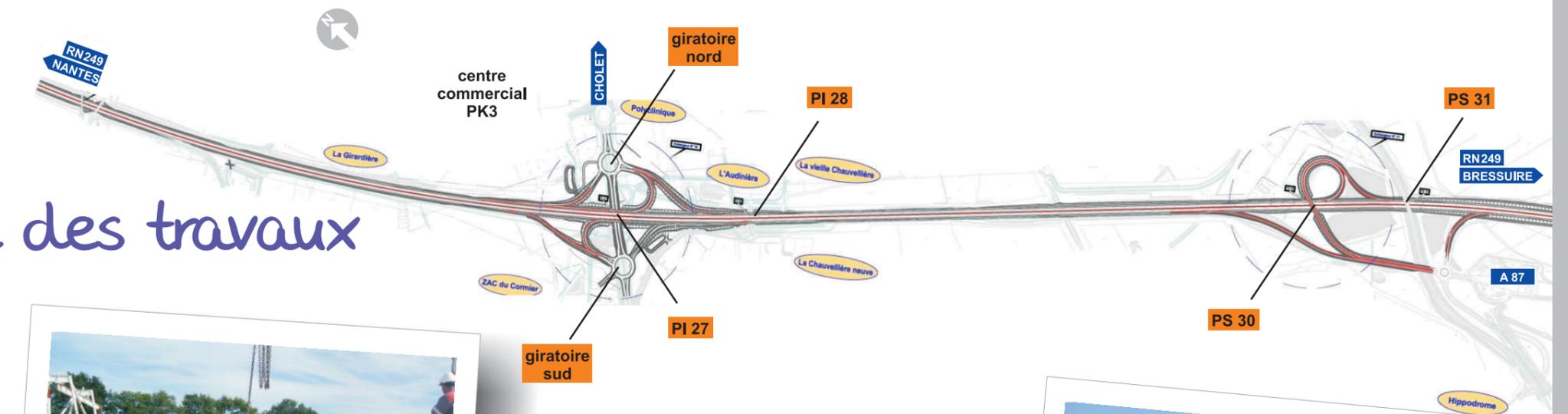
Les aménagements de la seconde phase consistent en :

- la mise à 2x2 voies du barreau de raccordement entre la RD160 et l'A87 ainsi que de la section de la RN249 Nantes-Cholet à 2 voies à l'arrivée sur la RD160 ;
- la construction des échangeurs dénivelés avec la RD160 (échangeur « Dénia ») et avec l'A87.

Le plan des travaux

La construction du futur échangeur dénivelé « Dénia » constitue un chantier très complexe à réaliser, entièrement sous circulation et par phases.

En effet, l'actuel carrefour giratoire constitue l'accès principal à la ville de Cholet par le sud. Il supporte un trafic particulièrement élevé qui occasionne des phénomènes de saturation marqués aux heures de pointe. Il assure la desserte du parc d'activités du Cormier situé au sud de la RN249 en bordure de la RD160, pôle particulièrement dynamique et fort générateur de trafic. Au nord de la RN249 dans ce secteur, sont également situés un important centre commercial (PK3) ainsi que la polyclinique.



tablier du PS 30



ferrailage d'une culée du PS 31



tablier du PS 30

A

Actuellement, un premier marché de travaux est en cours depuis mars 2011, pour environ 3,150 M€ (groupement Eiffage Construction Maine et Loire/Eiffage TP/Cholet TP) afin de réaliser :

- les 2 giratoires sud et nord du futur échangeur de Dénia (mis en service début juillet 2011) ainsi que les travaux d'assainissement sur le futur échangeur RN 249/RD 160 ;
- l'élargissement du Passage Inférieur (PI) 28 (qui rétablit la voie communale de la Chauvellerie) dont la construction est achevée depuis le début de l'automne 2011 ;
- la construction du Passage Supérieur (PS) 30 (qui supporte les bretelles de l'échangeur avec l'A87) dont la construction est quasiment achevée ;

- la construction du Passage Supérieur (PS) 31 qui rétablit la RD 752 (route du Puy Saint-Bonnet) pour lequel le tablier reste à construire en début d'année 2012. Lors de la réalisation de cet ouvrage, une pile défectueuse a dû être reconstruite.

Ces premiers travaux vont se terminer fin mars 2012 conformément au calendrier annoncé et un second marché de travaux prendra la suite immédiate pour réaliser la mise à 2x2 voies, la construction complète de l'échangeur de Dénia y compris la construction du Passage Inférieur (PI) 27 (ouvrage d'art majeur du futur échangeur RN249/RD160) ainsi que l'échangeur avec l'A 87. L'objectif est de mettre en service l'ensemble de cette section de 3,6 km durant le 1er semestre 2014, les travaux d'aménagements paysagers constituant la dernière phase du chantier.

